

Mossakowska, Maria

Les huiles utilisées pour l'éclairage d'Égypte (d'après les papyrus grecs)

The Journal of Juristic Papyrology 24, 109-131

1994

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez **Muzeum Historii Polski** w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach
dozwolonego użytku.

Maria Mossakowska

LES HUILES
UTILISÉES POUR L'ÉCLAIRAGE EN ÉGYPTE
(D'APRÈS LES PAPYRUS GRECS)*

Dans le monde antique, la principale source de lumière artificielle, c'était les lampes à huile — lampes de différents types et alimentées avec différentes sortes d'huile. Des papyrus grecques rédigés en Égypte nous permettent de distinguer plusieurs sortes d'huile utilisées pour les lampes dans ce pays aux époques grecque, romaine et byzantine. Jusqu'à présent, les études concernant les plantes oléagineuses ont traité cet aspect de l'utilisation de l'huile d'une manière marginale et incomplète¹. Seul l'emploi de l'huile

* Je remercie vivement B. BRAVO, T. DERDA, W. GODLEWSKI et J.K. WINNICKI et E. WIPSYCKA pour leurs remarques, ainsi que D. NIEDZIÓŁKA pour ses consultations égyptologiques.

¹ Cf. T. REIL, *Beiträge zur Kenntnis des Gewerbes im hellenistischen Ägypten*, Borna-Leipzig 1913, pp. 136-144; M. SCHNEBEL, *Die Landwirtschaft im hellenistischen Ägypten*, München, 1925, pp. 197-205; Ch. DUBOIS, 'L'olivier et l'huile dans l'ancienne Égypte', *Revue de Philologie*, partie 1: II^e sér., 49, 1925, pp. 61-83; partie 2: III^e sér., 1, 1927, pp. 7-49, C. PRÉAUX, *L'économie royale des Lagides*, Bruxelles, 1939, pp. 66-93; A. LUCAS, J.R. HARRIS, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, London, 1962, 4th ed., pp. 327-337; W.J. DARBY, P. GHALIOUNGUI, L. GRIVETTI, *Food: The Gift of Osiris*, t. II, London – New York – San Francisco 1977, pp. 776-789; A. WITTENBURG, 'Zur Qualität des Olivenöls in der Antike', *ZPE* 38, 1980, pp. 185-189; R. GERMER, 'Öle', *Lexikon der Ägyptologie*, t. IV, Wiesbaden 1982, col. 552-555; D.B. SANDY, 'A Social and Economic History of Ptolemaic Oils', *Proceedings of the XVIIIth International Congress of Papyrology, Athens 25-31 May 1986*, Athens 1988, t. II, pp. 237-242; IDEM, *The Production and Use of Vegetable Oils in Ptolemaic Egypt*, Atlanta 1989 [cité dorénavant comme *The Production ...*].

de ricin dans les lampes a été discuté de ce point de vue d'une manière assez large².

Dans les papyrus, nous trouvons des noms différents désignant les huiles utilisées pour l'éclairage, toutefois nous ne sommes pas toujours en mesure d'identifier exactement la sorte que ces noms devaient indiquer. C'est pourquoi les noms des huiles seront ici présentés dans l'ordre alphabétique.

ἔλαιον

Dans plusieurs papyrus, on parle d'ἔλαιον employé pour l'éclairage. Quelle sorte d'huile entend-on désigner par là? Dans les textes littéraires provenant de la Grèce, ἔλαιον signifie normalement "huile d'olive", mais peut parfois signifier "huile" dans un sens général³. Dans les documents d'Égypte, le mot ἔλαιον prend une signification plus large que celle qui était courante en Grèce.

L'huile d'olive (*ddt*⁴ ou, dans une autre translittération, *ddw*⁵, ou bien, dans un contexte précis, *nḥḥ*⁶) et les oliviers (*dt*⁷ ou, dans une autre translittération, *ddw*⁸) étaient connus en Égypte probablement déjà sous le Nouvel Empire⁹. Toutefois, pendant l'époque pharaonique, la culture de cette plante était certainement très limitée et les olives étaient considérées comme une marchandise de luxe. Une partie des olives pouvait être destinée directement à la consommation, le reste était destiné à la production de l'huile alimentaire; ce n'est sans doute qu'exceptionnellement que l'huile d'olive était employée pour l'éclairage. Ce dernier emploi est attesté dans le texte hiéroglyphique *P. Harris I* (col. 27, l. 10). On a, pour cette époque, des infor-

² A.E. SAMUEL, 'Illumination by Castor Oil — *P. Cornell 1*', *BASP* 1-2, 1963-4, pp. 32-38.

³ H. STEPHANUS, *Thesaurus graecae linguae*, t. III, s.v.; *LSJ*, s.v.

⁴ A. ERMAN, H. GRAPOW, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, Berlin, 1982, t. V, 618, 5.

⁵ L. LESKO, B. SWITALSKI LESKO, *A Dictionary of Late Egyptian*, Providence, Richmond, t. IV, 1989, p. 169.

⁶ Cf. *P. Harris I*, col. 27, l. 10.

⁷ A. ERMAN, H. GRAPOW, *Wörterbuch ...*, t. V, 618, 4.

⁸ L. LESKO, B. SWITALSKI LESKO, *A Dictionary...*, t. IV, 1989, p. 169.

⁹ Cf. *P. Harris I*, col. 27, l. 10; *P. Anastasi III 2*, 5; *P. Ch. Beatty V* recto 8, 10; voir aussi: Ch. DUBOIS, *op. cit.* (note 1) partie 1, pp. 63-73; A. LUCAS, J.R. HARRIS, *op. cit.* (note 1), pp. 333-335; R. GERMER, *Flora des pharaonischen Ägypten*, Mainz am Rhein 1985, pp. 150-151.

mations sur des importations d'huile de Palestine et des îles de la Mer Egée¹⁰.

Pour la fin du IV^e siècle av. J.-C., il existe un témoignage de Théophraste (*Hist. Plant.* IV, 2, 9) sur la culture des oliviers dans la Thébaïde¹¹, plus précisément dans une oasis qui a été identifiée comme El Khargeh¹². Les oliviers qui y poussaient auraient donné une huile de haute qualité, mais d'une odeur désagréable. Malheureusement, le texte ne permet pas d'établir à quelle l'époque cette culture avait été introduite dans l'oasis.

Dans un recueil de règlements concernant, entre autres, le monopole des huiles et rédigé en 259 av. J.-C. (*P. Rev.*), il n'y a aucune mention de la culture de l'olivier, et l'huile d'olive n'est pas mentionnée parmi les sortes d'huile produites dans la Vallée du Nil. L'absence de l'olivier dans un document tellement important, concernant l'organisation de la production et de la distribution des huiles et d'autres graisses produites en Egypte, témoigne que la culture de cette espèce, dans ce pays, était très limitée, au moins aux temps des premiers Ptolémées. Il y a toutefois des documents de l'époque de Ptolémée II, qui témoignent que des tentatives furent entreprises pour élargir la culture de l'olivier. Ces documents concernent surtout la plantation et la greffe des oliviers (ἐλαία, ἐλάα, ἐλάϊνον δένδρον); grâce à ces opérations, il y eut des olivettes (ἐλαιών, ἐλαών¹³) dans la *dorea* d'Apollonios à Philadelphia et ailleurs¹⁴.

¹⁰ Ch. DUBOIS, *op. cit.* (note 1), partie 1, p. 73; R. GERMER, *op. cit.* (note 1), col. 553.

¹¹ Les mêmes informations seront reprises au I^{er} s. ap. J.-C. par Pline, *Nat. Hist.* XIII, 19 (63).

¹² G. WAGNER, *Les oasis d'Egypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs*, Cairo 1987, p. 297.

¹³ Il semble que c'est seulement à l'époque romaine que l'expression ἐλαιωνοπαράδεισος commença à être employée pour désigner les olivettes — cf. F. PREISIGKE, *Wörterbuch...*, s.v.; *Spoglio lessicale papirologico*, s.v.

¹⁴ M. SCHNEBEL, *op. cit.* (note 1), pp. 302-303; Ch. DUBOIS, *op. cit.* (note 1), partie 1, pp. 74-78; C. PRÉAUX, *Les Grecs en Egypte*, Bruxelles, 1947, p. 27; A. WITTENBURG, 'Olivenanbau im Zenon-Archiv', *Produccion y comercio del aceite en la antigüedad (Segundo Congreso Internacional [Sevilla, 24-28 Febrero 1982])*, Madrid 1983, pp. 501-514; sur les détails concernant les méthodes de reproduction des oliviers cf. H. CADDELL, 'Le substantif μόσχευμα et les techniques de reproduction fruitière dans l'Egypte grecque', *Revue de Philologie* 46, 1972, fasc. 2, pp. 260-264.

Plus tard, surtout dans des documents du II^e siècle av. J.-C., nous trouvons des mentions soit d'oliviers¹⁵, soit de leurs fruits (ἐλαία, ἐλάα, καρπὸς ἐλάϊκος ou καρπὸς ἐλάϊνος)¹⁶. Sur la base de ces données ainsi que de certains documents du I^{er} siècle ap. J.-C.¹⁷ et d'un témoignage de Strabon (XVII, 1, 35)¹⁸, il faut supposer qu'en Egypte, à l'époque ptolémaïque, la culture de l'olivier se développait peu à peu, et cela, non seulement au Fayoum, mais aussi dans d'autres oasis et dans les vergers autour d'Alexandrie, si bien qu'au début de la domination romaine, elle était déjà considérablement répandue¹⁹. Sur la base de Théophraste (*De Caus. Plant.* VI, 8, 7) et de Strabon (XVII, 1, 35) on peut supposer qu'il y avait deux sortes des oliviers — une fournissait uniquement des olives de table, et une autre — des olives aux huileries.

Considérant toutes ces circonstances, il faut décidément exclure que dans l'Egypte du III^e siècle av. J.-C., l'huile d'olive ait pu être employée pour l'éclairage; peut-être faut-il l'exclure également pour le reste de la période ptolémaïque. Il est difficile d'imaginer qu'une huile produite avec tant d'efforts et supérieure à toute autre sorte d'huile au point de vue de la valeur alimentaire, ait été destinée à brûler dans les lampes. Quant à l'huile d'olive importée, elle était chère; il est évident qu'elle ne pouvait pas, elle non plus, être utilisée pour l'éclairage²⁰. L'huile qui dans les papyrus de

¹⁵ Cf. *SB* III 7188, 15, 42 (154 av. J.-C.); *P. Tebt.* I 81, 30, 31, (fin du II^e s. av. J.-C.); 82, 22, 26 (115 av. J.-C.); 87, 43 (fin du II^e s. av. J.-C.).

¹⁶ Cf. *SB* VIII 9936, n^o 35, 1; 39, 2 (III^e-II^e s. av. J.-C.); *PSI* XIII 1313, 10 (II^e s. av. J.-C.); *P. Tebt.* III 793 VI, 5 (183 av. J.-C.); *P. Mich.* III 182, 16 (182 av. J.-C.?).

¹⁷ Cf. note 42.

¹⁸ Cf. aussi le texte de Pline, *Nat. Hist.* XIII, 19 (63).

¹⁹ Cf. ci-dessous, p. 118.

²⁰ Compte tenu des besoins et des habitudes des Grecs concernant l'huile d'olive ainsi que du fait que la production de ce type d'huile, en Egypte, était négligeable par rapport à une importante production d'autres huiles, nous pouvons admettre, bien que pour nombre de chercheurs la chose ne soit pas évidente (cf. D.B. SANDY, *The Production ...*, p. 25), que les noms apparaissant dans les papyrus: ἔλαιον ξενικόν, ἔλαιον Σύριον, ἔλαιον ἐκ Συρίας et ἔλαιον Κρητικόν, et aussi ἔλαιον figurant parmi des noms d'autres produits importés en Egypte, se réfèrent à l'huile d'olive importée, cf. ἔ. ξενικόν: *P. Rev.* col 54, 16-17 (259 av. J.-C.); *P. Tebt.* III 887, *passim* (début du II^e s. av. J.-C.); 997, 4 (début du II^e s. av. J.-C.); 728, 8 (II^e s. av. J.-C.); *UPZ* II, recto, 5 (II^e s. av. J.-C.); *P. Tebt.* I 121, 100 (première moitié du I^{er} s. av. J.-C.); 253 (première moitié du I^{er} s. av. J.-C.); ἔ. Συρίον: *P. Petrie* III 47, a4, b4 (III^e s. av. J.-C.); *P. Hib* II 248, fr. III, 3 (env. 250 av. J.-C.); ἔ. ἐκ Συρίας: *P. Rev.* col. 54, 16-17; ἔ. Κρητικόν: *P. Tebt.* III 997, 5 (début II^e s. av. J.-C.); ἔλαιον parmi des marchan-

cette époque figure sous le nom de ἔλαιον et qui servait à alimenter les lampes, ne pouvait donc pas être l'huile d'olive.

Nous savons par les papyrus, ainsi que par des textes littéraires, qu'à l'époque ptolémaïque, on utilisait plusieurs sortes d'huile²¹. Il semble que les sortes les plus largement employées aient été l'huile de ricin (κίκι), produite de graines de ricin (κροτών, *Ricinus communis*)²² et l'ἔλαιον σησάμι-νον — l'huile de sésame (σήσαμον, *Sesamum indicum*)²³. On connaissait aussi l'huile de carthame (κνήκος, *Carthamus tinctorius*) appelée ἔλαιον κνήκινον.

Dans *P. Rev.*, outre le ricin, le sésame et le carthame, figurent également, comme plantes oléagineuses, le lin (λίνον, *Linum usitatissimum*) et la κολοκύνθη de la famille des cucurbitacées (*Cucurbitaceae*)²⁴. Mais ces dernières plantes et l'huile qui en était produite (ἔλαιον ἀπὸ τοῦ λίνου σπέρματος, ἐπελλύχνιον²⁵ et ἔλαιον κολοκύνθινου ou κολοκύντινον) ne sont mentionnées, dans ce texte, qu'en passant. Dans d'autres sources nous ne trouvons pas d'attestations de l'utilisation du lin et de la κολοκύνθη en tant que plantes oléagineuses. Nous pouvons donc supposer que leur présence dans un document concernant le monopole des huiles ne témoigne que d'une tentative entreprise, probablement sans succès, pour introduire en Egypte la production de l'huile des graines de ces plantes.

Un document mentionne l'utilisation des herbacées (χόρτος) dans la production d'huile (*P. Tebt.* III 829, 49; 180-79 av. J.-C. ?). Ce papyrus et

dises importées: *PCZ* I 59012, 93, 104, 114 (III^e s. av. J.-C.); 59077, 2, 9 (III^e s. av. J.-C.); *P. Lond.* VII 2162, 6 (III^e s. av. J.-C.). Dans certains documents l'huile importée est désignée par ἔλαιον λευκόν (cf. *PCZ* I 59012, 12 (III^e s. av. J.-C.); 59013, 13 (III^e s. av. J.-C.); sur la signification de ἔλαιον λευκόν cf. A. WITTENBURG, *op. cit.* (note 14), p. 502; D.B. SANDY, *op. cit.*, p. 22. Sur l'importation de l'huile d'olive à l'époque ptolémaïque voir aussi: Ch. DUBOIS, *op. cit.* (note 1), partie 1, pp. 79-83; C. PRÉAUX, *op. cit.* (note 14), pp. 58, 62; P.M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria*, Oxford, 1972, t. I, p. 150; A. WITTENBURG, *loc. cit.*

²¹ Sur les plantes oléagineuses et les sortes d'huile connues à l'époque en Egypte cf. M. SCHNEBEL, *op. cit.* (note 1), pp. 197-203; D.B. SANDY, *The Production ...* Cf. aussi A. LUCAS, J.R. HARRIS, *op. cit.* (note 1), pp. 329-336.

²² Cf. ci-dessous, pp. 129-130.

²³ Cf. ci-dessous, pp. 116-117.

²⁴ D.B. SANDY, *The Production ...*, p. 4, note 14; cf. aussi *LSJ*, s.v. Sachant que les graines de cette plante pouvaient servir à la production d'une huile, on peut supposer qu'il est question de *Citrullus colocynthis*; Cf. R. GERMER, *op. cit.*, (note 9), p. 127.

²⁵ Cf. ci-dessous, pp. 127-129.

un passage de Pline (*Nat. Hist.* XV, 7 (30)), sont les seules traces d'une telle utilisation des herbacées en Egypte.

Malgré la diversité des huiles utilisées en Egypte aux temps des Ptolémées, il nous semble qu'une étude des documents de cette époque où apparaît le mot ἔλαιον peut permettre d'établir quelle était, au III^e siècle av. J.-C., et peut-être aussi aux II^e-I^{er} siècles av. J.-C., l'huile pour les lamps qu'on désignait par ce mot.

Depuis la première publication de *P. Rev.*, faite en 1896 par B. P. Grenfell et J. P. Mahaffy, il y a eu de nombreuses interprétations du mot ἔλαιον dans ce texte et dans d'autres documents de l'époque ptolémaïque. Dans *P. Rev.* le mot ἔλαιον apparaît à plusieurs reprises, avec des sens différents selon le contexte. Il peut être employé tout seul dans le sens général d'"huile" et désigner toute sorte d'huile (p. ex. col. 40, 9; col. 45, 2, 3). Avec un adjectif ξενικόν (col. 52, 13, 26) et dans une locution ἔλαιον ἐκ Συρίας (col. 54, 16-17) le mot ἔλαιον désigne une huile d'olive importée. Nous rencontrons aussi des expressions du type ἔλαιον σησάμινον (p. ex. col. 51, 12-13; col. 55, 7) ou ἔλαιον κολοκύντινον (p. ex. col. 57, 16, 18-19), qui indiquent explicitement tel ou tel type d'huile.

Dans le même document, on trouve en outre la suite de mots ἔλαιον καὶ κίκι, qui donne lieu à différentes interprétations. Ἐλαιον καὶ κίκι apparaît plusieurs fois: col. 41, 12; col. 47, 14, col. 48, 4; col. 51, 21; col. 60, 16-17. Dans la colonne 41, il est question de ceux qui auront manqué à leur devoir de semer le sésame et le ricin sur la quantité d'aroures prescrite. Chacun des coupables payera 2 talents au trésor royal; on payera en outre aux fermiers du monopole 2 drachmes pour chaque artabe de sésame non obtenue et 1 drachme pour chaque artabe de ricin non obtenue, ainsi que pour l'huile qui aurait pu en être produite: τὸ ἐπιγένημα τοῦ ἐλαίου καὶ τοῦ κίκιου. Sur la base du contexte, et en tenant compte d'autres passages où apparaît ἔλαιον καὶ κίκι, ainsi que d'un passage où il y a ἔλαιον σησάμινον καὶ κίκι (col. 53, 27), une partie des chercheurs traduisent le mot ἔλαιον, chaque fois où il figure dans l'expression ἔλαιον καὶ κίκι (ou dans les expressions où ces mots sont liés par d'autres conjonctions, par ex. οὔτε ἔλαιον οὔτε κίκι, ou bien dans d'autres phrases où ces mots apparaissent l'un à côté de l'autre) — et cela non seulement dans *P. Rev.*, mais aussi dans d'autres documents²⁶ —, par "huile de sé-

²⁶ Cf. PCZ II 59187, 2 (255 av. J.-C.); UPZ I 19, 32 (II^e s. av. J.-C.); I 21, 7 (162-163 av. J.-C.); I 24, 6, 24-25 (162 av. J.-C.); I 34, *passim* (années 60 du II^e s. av. J.-C.); I 35, *passim* (162 av. J.-C.); I 36, *passim* (162/1 av. J.-C.).

same”²⁷. D’autres chercheurs, sans discuter le problème et sans tenir compte de la manière dont les documents sont rédigés, comprennent le mot ἔλαιον, dans tous les textes du III^e siècle av. J.-C., comme un terme général désignant toute sorte d’huile sauf celle de ricin²⁸, ou bien ils traduisent la suite de mots en question par “l’huile de table et l’huile de lampe”²⁹. Il nous semble toutefois que la première interprétation est décidément plus vraisemblable, étant donné le contexte dans *P. Rev.* ainsi que le fait que les expressions ἔλαιον καὶ κίκι et ἔλαιον σησάμινον καὶ κίκι sont souvent employées comme des expressions interchangeables dans d’autres documents³⁰. La distinction entre huile de sésame et huile de ricin devait être évidente pour les gens de l’époque; l’emploi de l’expression raccourcie ἔλαιον καὶ κίκι ne doit donc pas nous étonner.

Certains chercheurs élargissent cette interprétation, en soutenant qu’à l’époque ptolémaïque, dans tous les documents où l’huile de ricin (κίκι) est mentionnée expressément et où apparaît le mot ἔλαιον, celui-ci désigne l’huile de sésame³¹, qu’il soit placé près du mot κίκι comme dans les cas

²⁷ B.P. GRENFELL, J.P. MAHAFFY, *P. Rev.*, commentaire à la col. 41, 11 (p. 131): “ἔλαιον when coupled with κίκι means sesame oil here”. U. WILCKEN traduisait l’expression ἔλαιον καὶ κίκι, qui apparaît dans les papyrus UPZ I 19-41, comme: “Sesam- und Kikiöl”. D.B. SANDY, ‘Oil Specification in the Papyri: what is ἔλαιον?’, *Atti del XVII congresso internazionale di papirologia (Napoli, 19-26 maggio 1983)*, Napoli 1984, t. III, p. 1320: “ἔλαιον καὶ κίκι can specify sesame oil and castor oil”. IDEM, *The Production ...*, p. 23: “In *P. Rev.* and in the Serapeum archive, therefore, ἔλαιον is used in the phrase ἔλαιον καὶ κίκι to designate sesame”.

²⁸ Cf. M. ROZTOVTZEFF, *The Social and Economic History of the Hellenistic World*, t. I, Oxford, 1941, p. 356: “the term ἔλαιον in the accounts being used for all the vegetable oils”. W.J. TAIT, *P. L. Bat.* XX 25 (III^e s. av. J.-C.) commentaire à la l. 1: “ἔλαιον, as is generally recognized, can either signify ‘olive-oil’ or ‘oil’ in general”.

²⁹ Cf. C.C. EDGAR, *PCZ* II 59187, dans l’introduction traduisait l’expression οὐτε ἔλαιον οὐτε κίκι comme: “table-oil or lamp-oil”.

³⁰ Cf. *UPZ* I 20, 12, 54-55 (II^e s. av. J.-C.); I 23, *passim* (162 av. J.-C.); I 25, *passim* (164-2 av. J.-C.); I 26, *passim* (162-1 av. J.-C.); I 32, *passim* (162-1 av. J.-C.); I 41, 7, 16 (161 ou 160 av. J.-C.).

³¹ Cf. B.P. GRENFELL, J.P. MAHAFFY, *P. Rev.*, commentaire à la col. 41 (p. 132): “It follows from this frequent use of ἔλαιον for sesame oil that where ἔλαιον is found in papyri of this period, meaning one kind of oil, the presumption is that sesame oil is meant”. W.L. WESTERMANN, C.J. KRAMER, *P. Cornell* 1, commentaire à la l. 68: “ἔλαιον here is sesame oil”.

cités ci-dessus, ou qu'il ne le soit pas³². D'autres n'acceptent pas cette opinion; ils sont d'avis que dans les documents où les deux mots, *κίκι* et *ἔλαιον*, apparaissent sans être placés l'un à côté de l'autre, le premier désigne une sorte particulière d'huile, à savoir l'huile de ricin, le second désigne toute sorte d'huile, sans préciser davantage³³. Cette dernière opinion nous paraît inacceptable, étant donné l'existence, dans des documents de la même époque, de l'expression *ἔλαιον καὶ κίκι*. Il est difficile d'imaginer que les destinataires des documents aient interprété à chaque fois d'une manière différente le même mot, figurant dans des contextes analogues. Il faut supposer que puisque ces documents distinguaient une sorte d'huile en l'appelant *κίκι*, l'autre terme, *ἔλαιον*, se rapportait, lui aussi, à une sorte particulière, connue de tous, c'est-à-dire à l'huile de sésame — indépendamment du genre du document et de la manière dont il était rédigé. En outre, puisque nous savons qu'en Egypte on commençait seulement à produire l'huile d'olive appelée *ἔλαιον*, et qu'on ne la produisait encore que dans des quantités minimes, il paraît vraisemblable que lorsqu'on nommait des types d'huile concrets, le mot *ἔλαιον* désignait l'huile la plus utilisée dans la Vallée du Nil, c'est-à-dire l'huile de sésame.

La présence de la culture du sésame dans l'Egypte pharaonique n'est pas sûre³⁴. Des chercheurs l'admettent, en traduisant le mot *νηη*, qui se rapporte sans aucun doute à l'huile, par "l'huile de sésame"³⁵. Il semble toutefois que le mot *νηη* ait une signification générale et qu'il ait pu, suivant le contexte, désigner des types d'huile différents³⁶. Dans l'Egypte pto-

³² Cf. PCZ III 59457, 5, 6; IV 59706, 10, 24, 25; V 59809, *passim* (257 av. J.-C.); P. Hib. I 121, *passim* (251-250 av. J.-C.); P. Lond. VII 2140, *passim* (III^e s. av. J.-C.); P. Petrie II 25, b, *passim* (III^e s. av. J.-C.).

³³ B.P. GRENFELL, A.S. HUNT, P. Hib. I 121 (251-250 av. J.-C.): le mot *ἔλαιον* est traduit par "oil"; dans ce texte apparaît aussi plusieurs fois le mot *κίκι*. D.B. SANDY, *op. cit.* (note 27), pp. 1319-1320: Does *ἔλαιον* in an account in which *κίκι* in also listed identify the oil? Probably not, but it does suggest that *κίκι* is sufficiently unique as to merit specific identification while whatever is meant by *ἔλαιον* is either already clear or is inconsequential. Either *ἔλαιον* could mean only one thing and therefore it did not need to be stated or it was irrelevant which oil was meant".

³⁴ M. SCHNEBEL, *op. cit.* (note 1), p. 197; R. GERMER, *op. cit.* (note 9), pp. 171-172.

³⁵ J.J. JANSSEN, *Commodity Prices from the Ramessid Period*, Leiden 1975, pp. 330-333; D. MEEKS, *Année Lexicographique* (1979), t. III, Paris, 1982, n^o 79, 1595; L. LESKO, B. SWITALSKI LESKO, *A Dictionary ...*, t. III, 1987, p. 27.

³⁶ A. ERMAN, W. GRAPOW, *Wörterbuch ...*, t. II, p. 302, 17-20; cf. aussi: P. Harris I, col. 27, l. 10.

lémaïque, en revanche, une culture très étendue du sésame et une importante production de l'huile des graines de cette plante sont bien attestées³⁷. L'huile de sésame pouvait servir aussi bien comme l'huile alimentaire qu'à d'autres buts, par exemple pour l'éclairage. Nous savons, d'après *P. Rev.*, que les graines de sésame étaient deux fois plus chères que celles de ricin (col. 39, 2-5); et dans la première rédaction du texte, le prix de l'huile de sésame avait été fixé à 48 drachmes pour un métrètès de capacité de 12 chous (col. 40, 10-11), et celui de l'huile de ricin à 30 drachmes pour la même quantité (col. 40, 12-13). Toutefois dans la version définitive, les prix de toutes les huiles produites en Egypte et soumises au monopole, ont été uniformisés au niveau du prix de l'huile de sésame (col. 40, 9-11)³⁸.

Parmi les documents de l'époque ptolémaïque, il n'y en a qu'un seul qui témoigne de l'utilisation de l'huile de sésame pour l'éclairage. C'est *P. Cornell* 1, qui est une liste de distributions journalières de l'huile pour les lampes des personnes qui accompagnaient le dioecète Apollonios pendant son voyage en Basse Egypte. La liste concerne la période entre le 6 janvier et le 4 mars 257 av. J.-C. (1 Apellaios — 30 Audnaios de l'an 28). Dans presque tous les cas, il s'agit de distributions d'huile de ricin (l. 3), mais deux personnes ont reçu de l'ἔλαιον et non du κίκι. L'une de ces deux personnes, c'est Herophantes, un jeune garçon de la suite d'Apollonios³⁹. Au début, à partir du 1 Apellaios, il reçoit chaque jour 1/4 cotyle d'huile de ricin (l. 18), mais depuis le 16 jusqu'au 30 Apellaios, au lieu de l'huile de ricin, il reçoit pour sa lampe de l'huile de sésame, conformément à un ordre de Zénon (ll. 66-69): τ[ο]ῖς αὐτοῖς ἀφαιρουμένου τοῦ δι[ι]δο[μέν]ου ἐπὶ λύχ-
νον Ἡροφάντῳ καὶ διὰ τὸ διδόσθαι αὐτῷ ἔλαιον Ζήνωνος συντάξαντος. Le premier jour du mois Audnaios, il reçoit 7,5 cotyle d'huile de ricin pour

³⁷ Sur la superficie des champs de sésame aux temps de Ptolémée II, cf. *P. Rev.*, col. 60-72; cf. aussi: M. SCHNEBEL, *op. cit.* (note 1), pp. 197-198; C. PRÉAUX, *op. cit.* (note 1), pp. 66-81; J. BINGEN, 'Les colonnes 60-72 du *P. Revenue Laws* et l'aspect fiscal du monopole des huiles', *Cd'E* 21, 1946, pp. 127-148; D.B. SANDY, *The Production* ..., pp. 62-70.

³⁸ Cf. aussi: C. PRÉAUX, *op. cit.* (note 1), pp. 81-90; J. BINGEN, 'Le Papyrus Revenue Laws — Tradition grecque et adaptation hellénistique', *Rheinisch-Westfälische Akademie der Wissenschaften, Vorträge*, Opladen 1978, pp. 27-28.

³⁹ *Pros. Ptol.* V 14278; probablement c'était un enfant qui pendant 2-3 ans faisait son service à la cour d'Apollonios suivant un contract désigné comme παραμονή (W.L. WESTERMANN, E.S. HASENOEHL, *P. Col. Zen.* I 6, introduction, p. 35 et W. PE-REMANS, E. VAN'T DACK, *Pros. Ptol.*, t. V, p. 176 — commentaire à 14278; cf. aussi R. TAUBENSCHLAG, *The Law of Greco-Roman Egypt*, Warszawa 1955, pp. 288-290, note 83).

le mois entier (Il. 137-138). Il est difficile de deviner pourquoi pendant 15 jours, Herophantes a reçu une meilleure huile pour sa lampe: peut-être était-ce une espèce de prime? L'autre personne qui a reçu de l'huile de sésame, c'est un certain Kléandros. Le 21 Audnaios, il a reçu 4 cotyles d'huile de ricin pour sa lampe "puisque'il n'avait pas reçu d'huile de sésame": Κλεάνδρωι ἐπὶ λύχνον διὰ τὸ ἔλαιον μὴ εἰληφέναι (Il. 203-205). De ce passage, il ressort que Kléandros avait le droit à une huile de meilleure qualité, mais que pour des raisons inconnues de nous, il a dû se contenter de recevoir de l'huile de ricin. Malheureusement, ni *P. Cornell* 1, ni d'autres documents des Archives de Zénon, ne permettent d'établir la fonction qu'il remplissait dans l'entourage d'Apollonios⁴⁰, nous pouvons seulement supposer que c'était une personne haut placée dans la hiérarchie d'élite grecque⁴¹.

En ce qui concerne les époques romaine et byzantine, l'identification de l'huile utilisée dans les lampes et désignée par le terme ἔλαιον est beaucoup plus difficile. Dès le début de la domination romaine en Egypte, nous constatons un développement de la culture des oliviers, surtout au Fayoum, mais aussi dans les autres oasis et peut-être aussi dans les environs d'Alexandrie⁴²; il y eut par conséquent une croissance de la production de l'huile d'olive, qui pouvait être appelée ἔλαιον⁴³, ἔλαιον ἐλάϊνον⁴⁴ ou sporadiquement — ἐλαία (ἐλάα)⁴⁵. En même temps on introduisait largement la

⁴⁰ W. CLARYSSE, [in:] *Pros. Zen.* (= *Papyrologica Lugduno-Batava* 21), s.v., p. 353.

⁴¹ W.L. WESTERMANN, 'Account of Lamp Oil from the Estate of Apollonius', *Classical Philology*, vol. XIX, n° 3, 1924, p. 241.

⁴² Strabon, XVII, 1, 35; Flavius Arrianus, *Anabasis*, III, 4, 1; cf. aussi Ch. DUBOIS, *op. cit.*, (note 1), partie 2, pp. 8-14 et les papyrus cités et commentés dans: *Appendice*, pp. 32-49; G. WAGNER, *op. cit.* (note 12), pp. 199-200, 296-299.

⁴³ Cf. M. SCHNEBEL, *op. cit.* (note 1), p. 198; Ch. DUBOIS, *op. cit.* (note 1) partie 2, p. 11; H.-J. DREXHAGE, *Preise, Mieten/Pachten, Kosten und Löhne im römischen Ägypten*, St. Katharinen 1991, p. 44. Dans les textes où ἔλαιον apparaît avec ἔλαιον σησάμινον (p. ex. *P. Oxy.* XXXVI 2797, 11, 12; II^e/III^e s. ap. J.-C.) on peut admettre que le mot ἔλαιον désigne l'huile d'olive. Dans d'autres cas il est difficile d'établir d'une manière sûre si ce mot concerne l'huile d'olive ou l'huile de sésame, ou une autre huile encore. Indice qui peut aider à identifier l'huile d'olive est fourni par certaines expressions concernant l'origine ou la qualité de l'ἔλαιον, typiques pour l'huile d'olive. Sur la façon de caractériser l'huile d'olive cf. G. WAGNER, *op. cit.* (note 12), pp. 199-200, 296-299; A. WITTENBURG, *op. cit.* (note 1), pp. 186-189.

⁴⁴ Cf. *P. Amh.* II 125, 4 (fin du I^{er} s. ap. J.-C.); *P. Mich.* IX 561, 14-15 (102 ap. J.-C.); *BGU* XII 2333, 10, 11 (143/144 ap. J.-C.); *P. Tebt.* II 395, 9 (150 ap. J.-C.).

⁴⁵ Cf. *P. Flor.* III 334, 6 (II^e s. ap. J.-C.).

culture de la rave — *ράφανος* — (*Raphanus sativus*)⁴⁶, dont on produisait une huile dite *ἔλαιον ραφάνινον* ou *ραφανέλαιον*. Il semble d'autre part que la superficie des cultures du ricin ait été progressivement réduite, ce qui a dû entraîner une baisse de la production de l'huile de ricin⁴⁷; il en va de même pour la culture du sésame et pour la production de l'huile de cette plante⁴⁸. Par contre, la culture du carthame et la production de l'huile de carthame étaient maintenues⁴⁹. Quelques documents donnent lieu à supposer qu'on cherchait à extraire de l'huile de différentes légumes (*λάχαρον*)⁵⁰, mais cette production était sans doute limitée.

Vu cet état de choses, l'interprétation du mot *ἔλαιον* dans les documents de l'époque romaine fait difficulté. Lorsqu'il apparaît sans précisions supplémentaires et sans contexte concret, le mot *ἔλαιον* peut se référer soit à toute sorte d'huile, soit à l'huile d'olive, peut-être aussi — ainsi que le suggère la disparition quasi totale de l'expression *ἔλαιον σησάμινον* dans les documents — à l'huile de sésame, comme à l'époque ptolémaïque⁵¹. Les textes de l'époque romaine ne mentionnent que très rarement le *κίκι* — l'huile de ricin; cela pourrait s'expliquer par une réduction de la culture du ricin, mais nous ne pouvons pas exclure que cette huile, dans un contexte précis, ait pu être appelée *ἔλαιον*. Dans plusieurs documents, nous rencontrons l'expression *ἔλαιον χρηστόν* ("huile de bonne qualité"), et il arrive parfois que dans le même document où apparaît cette expression, soit mentionnée l'huile de rave⁵², ce qui suggère que *ἔλαιον χρηστόν* se référerait à un type particulier d'huile de bonne qualité; il est cependant impossible de dire si c'était l'huile d'olive ou l'huile de sésame. On peut en tout cas exclure l'huile de ricin, en raison de sa nature et de ses applications.

Dans le cas des textes qui parlent d'*ἔλαιον* utilisé pour l'éclairage, il faut supposer que les destinataires de ces textes comprenaient qu'on en-

⁴⁶ Sur la culture de la rave et l'extraction de l'huile, cf. ci-dessous, pp. 18-19.

⁴⁷ Cf. ci-dessous, pp. 21-22.

⁴⁸ Cf. Ch. DUBOIS, *op. cit.*, (note 1) partie 2, p. 11; D.B. SANDY, *The Production ...*, p. 71.

⁴⁹ Pline, *Nat. Hist.* XXI, 53 (90), Cf. aussi: M. SCHNEBEL, *op. cit.* (note 1), p. 202; D.B. SANDY, *The Production ...*, pp. 87, 116-118.

⁵⁰ Cf. H.C. YOUTIE, 'Four Short Texts on Papyrus', *ZPE* 29, 1978, p. 287 — commentaire à la l. 6. de P. Mich. Inv. 249.

⁵¹ Cf. note 43.

⁵² P. Lund. IV 11 (= SB VI 9348) col. I, 7, 16 (169/170 ap. J.-C.); BGU I 14, col. IV, 20, 21 (255 ap. J.-C.); P. Abinn. 66 col. III, 49-50, 52-55 (IV^e s. ap. J.-C.); BGU I 34, recto col V, *passim* (IV^e s. ap. J.-C.); P. Baden IV 54, 6, 8 (V^e s. ap. J.-C.).

tendait parler d'huile de lampe, et savaient aussi de quelle sorte d'huile de lampe il s'agissait. L'expression qui apparaît dans un papyrus: τὸ καθήκον ἔλαιον εἰς [...] λύχνους⁵³ ("huile qui convient pour [...] les lampes"), semble confirmer cette supposition.

Il faut d'autre part présumer que les types des huiles utilisés pour l'éclairage pouvaient varier selon l'époque et la région d'Égypte. S'il est probable que l'emploi de l'huile de ricin, qui, pendant l'époque ptolémaïque, avait été la plus usitée des huiles de lampe, a baissé pendant l'époque romaine, ce processus n'a pu s'accomplir que lentement. Dans les régions où la culture des oliviers était bien développée, l'huile d'olive de mauvaise qualité a pu remplacer progressivement l'huile de ricin dans l'éclairage. Ailleurs cela semble moins probable, compte tenu des frais du transport; toutefois, les sources qui nous sont parvenues ne permettent pas de répondre nettement à cette question. Il est possible qu'encore au début de la domination romaine, et même peut-être plus tard, on ait utilisé de l'huile de sésame pour l'éclairage. En ce qui concerne le III^e siècle ap. J.-C., il n'est pas à exclure que le mot ἔλαιον, dans les documents où l'on parle d'huile de lampe, ait pu se référer également à l'huile de rave. Cela semble pourtant peu probable, car dans de nombreux documents, l'huile de rave est appelée explicitement ῥαφανέλαιον ou ἔλαιον ῥαφάνινον, et c'est justement par ce nom qu'elle est indiquée dans un document contenant une information sur l'utilisation de l'huile de rave pour les lampes⁵⁴.

Il va de soi que pour l'éclairage, on n'utilisait que des huiles bon marché. Toutefois, les informations sur les prix de l'huile ne peuvent nous aider que dans une mesure minime à établir quelles étaient les sortes d'huile qui étaient employées pour l'éclairage, car nos données au sujet des prix sont fortuites et incomplètes. Il faut aussi prendre en considération qu'à une même époque, les prix d'un même produit variaient selon la région⁵⁵.

Nous possédons quelques renseignements sur les relations entre les prix de l'ἔλαιον ῥαφάνινον, de l'ἔλαιον χρηστόν et de l'ἔλαιον au III^e siècle ap. J.-C., grâce à des documents provenant, pour la plupart, du nome oxyrynchite⁵⁶. Un document qu'on date d'une manière imprécise du II^e s. ap.

⁵³ P. Oxy. XII 1453, 17-18 (30/29 av. J.-C.).

⁵⁴ P. Oxy. XXXIV 2721, 15-17 (234 ap. J.-C.).

⁵⁵ H.-J. DREXHAGE, *op. cit.* (note 43), pp. 46 et 49.

⁵⁶ Les données sur les relations des prix des huiles en Égypte aux I^{er}-III^e siècles ap. J.-C. ont été présentées par H.-J. DREXHAGE, *op. cit.* (note 43), pp. 47-48, mais, en dépit de ce qu'il remarque à la page 44, il traduit ἔλαιον et ἔλαιον χρηστόν par "huile d'olive" (Olivenöl) et "huile d'olive de bonne qualité" ("feines" Olivenöl) — seulement

J.-C., nous apprend que l'ἔλαιον χρηστόν coûte environ 1,56 drachmes la cotyle, tandis que l'ἔλαιον ραφάνινον coûte environ 1,42 drachmes la cotyle⁵⁷. Le prix de l'huile appelée ἔλαιον, dans les documents du II^e s. ap. J.-C. atteint, au maximum, 0,78 drachme la cotyle⁵⁸. Nous avons encore moins de données pour le III^e siècle. En 255, à Memphis, on payait 4 drachmes pour 1 cotyle d' ἔλαιον χρηστόν, et 2,28 drachmes pour la même quantité d'huile de rave⁵⁹. Au III^e siècle, le prix de l'ἔλαιον ne dépassait pas 1,5 drachmes pour 1 cotyle⁶⁰. Toutes ces informations doivent être traitées avec beaucoup de prudence et seulement à titre indicatif, compte tenu de ce qui a déjà été dit et du fait que la situation politique et économique en Egypte, surtout en III^e siècle, n'était pas favorable à la stabilité des prix. Les caractères sporadique des données et le taux d'inflation au IV^e siècle ne permettent pas d'analyser les relations entre les prix de différents types d'huiles à l'époque⁶¹. Nous ne disposons d'aucune information sur les prix des huiles en V^e siècle, et les données du VI^e et VII^e siècles, peu nombreuses, ne fournissent pas d'informations utiles pour étudier le problème qui nous intéresse⁶².

Dans cette situation, caractérisée par le manque de clarté, tout ce que nous pouvons faire, c'est d'admettre, en prenant en considération ce qui a été dit ci-dessus sur les lieux et les temps de l'utilisation, que l'huile servant à l'éclairage et appelée ἔλαιον pouvait être, aux époques romaine et byzantine, soit l'huile d'olive, soit l'huile de sésame, soit l'huile de ricin, peut-être aussi l'huile de rave, bien que cela soit peu probable à cause du prix élevé de cette huile et compte tenu du fait que de nombreux documents la mentionnent par son nom complet (ἔλαιον ραφάνινον, ραφανέλαιον).

Le groupe le plus nourri de témoignages papyrologiques concernant l'emploi de l'ἔλαιον comme l'huile de lampe, a trait à l'éclairage de tem-

dans le cas de *P. Amh.* II 731, 4 la traduction "huile d'olive" de l'expression [ἔλαιον] ἐλάϊνον est justifiée. Dans les comptes concernant la valeur de l'huile, je me suis servi des données préparées par H.-J. DREXHAGE, *loc. cit.*

⁵⁷ *P. Strasb.* IV 299, verso 10, 11.

⁵⁸ *SB* VI 9025, 7-9.

⁵⁹ *BGU* I 14, col. 4, 20, 21.

⁶⁰ *P. Hamb.* II 192, 17-22.

⁶¹ Cf. A.C. JOHNSON, L.C. WEST, *Byzantine Egypt*, Princeton, 1949, pp. 181-182; R.S. BAGNALL, *Currency and Inflation in Fourth Century Egypt*, (= *BASP Supplements*, no. 5), Atlanta 1985, p. 67.

⁶² Cf. A.C. JOHNSON, L.C. WEST, *loc. cit.* (note 61).

ples. C'est du début de la domination romaine que date une déclaration de quatre "allumeurs de lampes" (λυχνάπται), deux du temple de Sarapis et Isis et deux du temple Thoëris à Oxyrinchos (*P. Oxy.* XII 1453). Ils s'engagent, sous serment, à surveiller les lampes de temples et à fournir l'huile nécessaire quotidiennement: χορη[γ]ήσειν τὸ καθήκον ἔλιον εἰς τοὺς καθ' ἡμέραν λύχνους καομένους ἐν τοῖς σεμαιομένοις ἱεροῖς (ll. 16-19). Nous ne disposons malheureusement pas d'autres papyrus concernant des λυχνάπται dans des temples égyptiens, mais on peut supposer que des "allumeurs de lampes" ne se trouvaient pas que dans les deux temples oxyrynchites⁶³.

Il existe d'autres documents sur l'utilisation de l'huile de lampe dans les temples; ce sont souvent des γραφαὶ ἱερέων καὶ χειρισμοῦ, rapports dressés à la demande des autorités administratives et contenant la liste du personnel et l'inventaire d'un temple donné et des informations sur les recettes et dépenses⁶⁴. Dans deux rapports de ce type, rédigés en II^e s. ap. J.-C. à Soknopaiou Nesos et concernant probablement un même temple, consacré à plus d'une divinité, il y a des informations sur la quantité d'huile dont le temple avait besoin pour l'éclairage quotidien (λυχναψία, λυχνοκαΐα)⁶⁵ pendant un an. Le premier texte, rédigé en 138 (?) ap. J.-C., mentionne 6 métrètres d'ἔλαιον, ajoutant à ce substantif — si la restitution est juste — l'adjectif χρηστόν: ἐν ἐλαίῳ χρηστῷ [δα]πανῶντ[αι] κατ' ἔτος εἰς λυχναψίαν τῶν θεῶν ἐκάστης ἡμέρας [μητρητ]αὶ ἕξ (*SPP* XXII 183 col. V, ll 101-103). L'autre document (*SB* VI 9199, milieu du II^e s. ap. J.-C.), dans la partie qui nous intéresse (ll. 11-12), est restitué d'après *SPP* XXII 183: les éditeurs ont rempli la lacune par les mêmes chiffres concernant la quan-

⁶³ Cela semble être confirmé par l'existence d'un petit bâtiment spécial pour "ceux qui allument les lampes" près du Sarapeion à Memphis (cf. *UPZ* I, pp. 35 et 49 et D. THOMPSON, *Memphis under the Ptolemies*, Princeton 1988, p. 28). Dans une inscription sur un bloc de calcaire, trouvé dans les ruines du bâtiment, ce bâtiment est appelé λυχνάπτιον (*SB* I 1934, 1). Le bâtiment, construit en style corynchien, était situé près du dromos.

⁶⁴ Sur ce genre des documents cf. M. HOMBERT, C. PRÉAUX, 'Les papyrus de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth', *Cd'E* (29) 1940, pp. 148-149; E.H. GILLIAM, 'The Archives of Temple of Soknobraisis at Bacchias', *Yale Class. Stud.* 10, 1947, pp. 191-198.

⁶⁵ Dans les deux cas, l'endroit où l'on parle de l'illumination est endommagé de telle manière qu'on peut restituer aussi bien le mot λυχναψία que le mot λυχνοκαΐα. Sur la signification de ces termes cf. M. HOMBERT, C. PRÉAUX, *op. cit.* (note 64), pp. 145-146.

tité d'huile — 6 métrètes; le mot désignant l'huile ne se lit pas, mais la contexte prouve qu'il a dû être écrit⁶⁶.

D'Arsinoé provient un document daté de 215 ap. J.-C. et concernant un temple de Jupiter Capitolin (*BGU* II 362 = *W. Chrest.* 96). Il contient une liste de dépenses faites pour les besoins du temple et de son personnel. Parmi celles-ci, apparaissent à plusieurs reprises les dépenses faites pour l'achat de l'huile nécessaire pour l'illumination dans l'enceinte sacrée: *ἐλαίου εἰς λυχνασίαν ἐν τῷ σηκῶ* (passim).

De l'an 190/191 ap. J.-C. date un papyrus contenant des comptes d'une propriété foncière (*P. Merton* I 27). Au milieu de notes concernant des paiements faits aux ouvriers travaillant dans un vignoble, apparaît la note suivante: *τιμῆς ἐλαίου εἰς λυχνασί(α)ν Σαραπειίου Νήσου [...]* (l. 15) — "les frais de l'huile pour l'illumination dans le Sarapeion à Nesos [...]"⁶⁷. Peut-être s'agit-il de dépenses que le propriétaire a faites en raison de quelques obligations, inconnues pour nous, à l'égard du sanctuaire. Il existe un autre texte qui contient une information sur des dépenses faites par une personne privée et destinées à payer l'huile pour l'éclairage d'un temple non identifié: c'est un papyrus d'Hérakléopolis, très endommagé et sans date (*BGU* VIII 1854, 4, 8).

L'ἔλαιον pour les lampes était fournie également aux personnes qui travaillaient la nuit. Il existe deux documents de 45-47 ap. J.-C., de Tebtynis, qui contiennent des données sur les dépenses pour l'huile utilisée par des *νυκτόγραφοι* — des scribes travaillant la nuit dans un *graphéion*: *νυκτογράφω τιμῆς ἐλαίου* (*P. Mich.* II 123, v. II, 14, 23), *τιμῆς ἐλαίου νυκτογράφων* (*P. Mich.* II 123, v. col. IX 29; *P. Mich.* II 128, I, 24). A un autre type de documents appartiennent les comptes concernant *μητρόπολις* d'un nome non indiqué (*P. Lond.* III 1177, 113 ap. J.-C.). Ils contiennent des listes des recettes destinées à financer le service des installations qui conduisaient l'eau aux prises d'eau dans la ville. L'argent était versé par des hauts responsables de la ville (le gymnasiarque, l'exègète et le cosmète), et il était destiné, entre autres, aux équipes qui pompaient l'eau. Ces comptes mentionnent une indemnité pour "la combustion de l'huile des lampes", destinée à ceux qui travaillaient la nuit (*τιμῆς ἐλαίου καύσεως λύχνων τοῖς νυκτὸς ἐργαζόμενοις* — ll. 74, 82, 90-91, 99-100, 105-106).

⁶⁶ Cf. l'ed. princ. et un commentaire développé: M. HOMBERT, C. PRÉAUX, *op. cit.* (note 64), pp. 134-149.

⁶⁷ Sur l'identification du lieu cf. P. PRUNETI, *I centri abitati dell'Ossirinchite*, Firenze 1981, p. 119.

D'autres informations sur l'huile de lampe se trouvent dans un papyrus écrit au IV^e siècle ap. J.-C. ou plus tard (*SPP VIII* 899). Dans un fragment, relativement bien conservé, de ce document très endommagé, on lit: *λόγου ἐλαίου λυχνοψίας τῆς πόλεως τετάρτης ἰν(δικτιωνος) χρυσοῦ νομισμάτια τρία* (l. 2) — "au titre de l'huile pour l'illumination de la ville, pendant la quatrième indiction, trois solides". Malheureusement, le contexte de ce passage n'est pas clair, la provenance du document n'est pas connue et nous ne savons pas quelle est la ville à laquelle il se réfère. Le problème de savoir ce qu'il faut comprendre par "illumination de la ville" non seulement dans l'Égypte de l'époque mais aussi dans l'ensemble du monde antique gréco-romain, semble être difficile à élucider, car les témoignages (écrits et archéologiques) sont peu nombreux, peuvent être interprétés de diverses manières et se rapportent à divers lieux⁶⁸. En ce qui concerne le texte que nous venons de citer, nous ne pouvons pas établir s'il s'agit d'un éclairage quotidien ou d'un éclairage lié aux fêtes. Dans d'autres papyrus, nous ne trouvons aucune indication qui puisse aider à résoudre cette question⁶⁹.

L'huile de lampe était utilisée par l'ensemble de la population surtout pour des besoins privés. Les papyrus ne conservent qu'une trace minime de cette énorme demande d'huile d'éclairage. Dans un document rédigé en 160 ap. J.-C. appartenant aux "archives" de la riche famille de Tibérius Julius Theon (*P. Amstel*, V, 21 = *P. Theon* 21), il est question de payer l'huile pour une lampe qui se trouvait près de l'entrée de l'étable dans une propriété de la famille: *τεμῆς ἐλαίου εἰς λύχν[ον] πυλῶνος τοῦ αὐτ(οῦ) [ί]π-πῶνος* (ll. 6-8).

Un autre texte a probablement été rédigé dans la première moitié du VI^e siècle ap. J.-C. C'est une lettre d'Anoubion, qualifié de *δομειστικός*, à une nommée Martiria (*P. Sorb.* I 62). L'auteur de la lettre demande de lui envoyer 1 chous d'ἔλαιον σπανόν et 1 mesure d'huile *χυτόν* destinée *εἰς χρεῖαν τοῦ λύχνου* (ll. 1-2). Par *ἔλαιον σπανόν* il faut sans doute entendre "huile de type espagnol", et non pas "huile provenant de l'Espagne"⁷⁰, car il n'est pas vraisemblable qu'au VI^e siècle, on ait importé de l'huile de l'Espagne. Il n'est pas à exclure qu'il s'agisse du même type d'huile que celui mentionné par Galien, l'huile astringente employée dans la médecine

⁶⁸ Cf. E. BRECCIA, 'Il lampionaio', *BSAA* 20, 1924, pp. 239-251; H. LAMER, 'Strassenbeleuchtung im Späteren Altertume', *Berl. Phil. Woch.* 48, 1927, col. 1472.

⁶⁹ Cf. *PSI Omaggio Cong.* XX 19, 3-5 (V^e s. ap. J.-C.).

⁷⁰ Cf. H. CADELL, traduction de *P. Sorb.* I 62 et commentaire à la l. 1, cf. aussi: K.A. WÖRNER, *P. Vindob. Worp* 11, commentaire à la l. 2.

cine⁷¹. Certains chercheurs proposent d'interpréter cette expression comme "huile de Spania", c'est-à-dire produite dans une localité nommée Σπανία, près d'Oxyrynchos⁷²; mais cela n'est pas vraisemblable. Il est également difficile de préciser ce que devait signifier la qualification d'une huile de lampe par χυτόν. Χυτός ("versé", "répandu", "fondu", "liquide") dans les papyrus concerne habituellement l'argent ou le bronze coulé dans une matrice⁷³; peut-être dans le cas de l'huile cette expression se rapportait-elle à une manière spéciale de production?

SPP X 251a (VI^e s.) est le dernier texte dans le groupe. Ce document n'est pas clair. Il contient des informations, entre autres, sur le fait qu'un nommé Phoïbammon, qualifié de φανάπτης, a donné l'ordre de fournir de l'huile de lampe dans la maison de Saralanes Menas pour le mois de Choïak: δ(ιὰ) ἐπι(στάλματος) Φοιβάμμοнос φανάπτ(ου) [ξ]ε(στῶν) ρις εἰς χρεί(αν) φανῶ(ν) οἴκου Σαραλάν(ου)ς Μῆ(να) κατ(ὰ) μ(ῆνα) χοιακ [(1. 2). Malheureusement, nous ne savons pas où se trouvait la maison de Saralanes et pourquoi une personne spéciale — un "allumeur des lampes" — s'occupait de l'éclairage dans sa maison; on ne peut pas établir non plus si Phoïbammon s'occupait de l'éclairage dans d'autres maisons. Le mot φανάπτης désigne souvent dans les papyrus un "allumeur des lampes" chargé de l'éclairage d'une église⁷⁴.

Comme nous le voyons il ressort des documents présentés ci-dessus que l'ἔλαιον comme "huile d'éclairage" avait un champ d'application très vaste, bien que les textes ne donnent qu'une image très partielle et incomplète de cette question, et qu'ils ne permettent de préciser de façon sûre la sorte de l'huile employée.

⁷¹ *Meth. Med.* VIII, 2 où est mentionné un ἔλαιον σπανόν qui pourrait être identifié comme ἔλαιον Ἰσπανόν, (XI, 16 et XII, 3). Cf. aussi: J. ARCE, 'Σπανία, σπανός-σπανή-σπανόν on Papyri', *ZPE* 61, 1985, pp. 31-32.

⁷² A.C. JOHNSON, L.C. WEST, *op. cit.* (note 61), p. 144; sur le village cf.: A. CALDERINI, *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco romano ...*, t. IV, p. 305.

⁷³ Cf. *P. Ant.* I 38, 17 (=SB X 10257, 18) (300 ap. J.-C.); *P. Oxy.* I 85, col II, 16-19; (338 ap. J.-C.); *P. Lond.* IV 1433, *passim* (706-707 ap. J.-C.); *P. Lond.* IV, 1400, 24 (710 ap. J.-C.).

⁷⁴ Cf. φανάπτης τοῦ ἀγίου [τοῦ δείου]: SPP III VII 364, 2 (V^e s. ap. J.-C.); SPP X 75a, *passim* (VII^e s. ap. J.-C.).

ἔλαιον ῥαφάνινον

L'expression ἔλαιον ῥαφάνινον désignait l'huile produite des graines de rave — ῥάφανον (*Raphanus sativus*). La culture de la rave en Egypte pharaonique est très douteuse⁷⁵. Au V^e siècle av. J.-C., Hérodote (II, 125) mentionne la culture de cette plante dans la Vallée du Nil; à l'époque ptolémaïque, les documents mentionnant la rave viennent surtout des Archives de Zénon⁷⁶, mais nous disposons aussi d'autres documents de cette période⁷⁷. Ce n'est qu'à l'époque romaine que la culture de la rave fleurit en Egypte⁷⁸ et la production de l'huile de rave se développe considérablement⁷⁹. L'huile de rave restait toutefois assez chère pendant toute cette époque⁸⁰.

Un document de 234 ap. J.-C. mentionne l'utilisation de ce type d'huile dans les lampes (*P. Oxy.* XXXIV, 2721). C'est un contrat passé entre le village de Nesmeimis (dans le nome oxyrynchite) et une troupe d'artistes, et concernant l'engagement de joueurs de flûte et d'une danseuse avec castagnettes pour une fête. On peut supposer que pendant le spectacle, les artistes se servaient d'une λαμπάς⁸¹, une lanterne ou un autre type d'abri qui protégeait la lampe contre le vent⁸². Le contrat stipule que les artistes eux-mêmes doivent s'approvisionner en huile de rave εἰς τὴν λαμπάδα (ll. 15-17) — c'est-à-dire pour la lampe pourvue d'un abri.

C'est là la seule attestation de l'emploi de l'huile de rave pour l'éclairage. Certes, le caractère fragmentaire et fortuit des sources ne permet pas d'exclure que cette huile ait été utilisée pour les lampes plus souvent que ne le suggère l'absence d'autres attestations. Toutefois son prix et le fait que,

⁷⁵ R. GERMER, *op. cit.* (note 9), pp. 55-56.

⁷⁶ Cf. *PCZ* II 59232, verso; 59292, 531, 557; IV 59560, 7; 59715, 29; 59760, 2, 9; *P. Col. Zen.* 116c, verso 2; *P. Lond.* VII 1994, 76; 1995, 125.

⁷⁷ Cf. *P. Sorb.* 16, 7 (257 av. J.-C.); *P. Tebt.* III 1009, 7, 8 (moitié du II^e s. av. J.-C.); *P. Tebt.* I 79, 22 (148 av. J.-C.); 244, verso, (115 av. J.-C.); 112, 17 (112 av. J.-C.).

⁷⁸ Cf. *O. Tait* II 972, 2, (34 ap. J.-C.); *P. Princ.* III 147, 12 (87/88 ap. J.-C.); *SB* X 10532, 12, (87/88 ap. J.-C.); *SPP* XXII 177, l. 33, (137 ap. J.-C.); *P. Mich.* XI 619, 2, 25 (182 ap. J.-C.); *P. Oxy.* IX 1212, 7 (II^e s. ap. J.-C.); *P. Cairo Masp.* II 67143, verso, 15 (byzant.) *P. Vind. Worp* 11, 16 (VI^e s.); cf. aussi: Pline, *Nat. Hist.* XIX, 26. (78-79, 86).

⁷⁹ Cf. F. PREISIGKE, *Wörterbuch...*, s.vv. ῥαφάνινον, ῥαφανέλαιον.

⁸⁰ Cf. ci-dessus, p. 121.

⁸¹ Cf. J. REA, *P. Oxy.* XXXIV 2721, commentaire à la l. 17.

⁸² Sur différents objets de ce type cf. S. LOESCHKE, 'Antike Laternen und Lichthäuschen', *Bonn. Jahr.* 118, 1910, pp. 370-430, tabl. XXVIII-XXXVI.

lorsqu'il s'agit d'huile de rave, les documents semblent la mentionner assez régulièrement de façon précise, par l'expression ἔλαιον ῥαφάνιον ou ῥαφανέλαιον, font penser que la combustion dans les lampes n'était certainement pas l'utilisation normale de cette sorte d'huile.

ἑπελλύχνιον

Ἐπελλύχνιον apparaît dans *P. Rev.* et désigne l'huile des graines du lin. Dans la col. 39 de ce document on indique les prix d'une artabe de graines des différentes plantes oléagineuses, et ensuite, dans la col. 40, en gardant l'ordre des noms des plantes de la col. 39, on indique les prix obligatoires de vente des huiles qui en étaient produites. L'huile des graines du lin est appelée ἑπελλύχνιον (ll. 10, 12, en outre col. 55, 9). Cette appellation, qui signifie proprement "(huile) pour la mèche" ("ἐπὶ ἐλλύχνιον"), suggère que l'application principale de l'huile de lin était l'alimentation des lampes. Cependant, on a l'impression que ce texte n'est qu'un témoignage d'une tentative, pas très réussie, d'utilisation du lin en tant que plante oléagineuse. *P. Rev.* est, pour l'Égypte, le seul document qui atteste ce genre d'utilisation du lin; en outre, dans ce document, le lin, de même que la κολοκύνθη, est traité d'une manière marginale en comparaison avec les autres plantes. Par exemple, il a été omis dans la partie concernant les limites des quantités des graines qui peuvent être broyées dans les huileries (col. 46), ou dans un autre passage où il est question des peines pour la production et l'achat illégaux de l'huile des graines de telle ou telle plante (col. 49).

Le lin (*Linum usitatissimum*) translitéré comme $m^c h^{83}$; $m h y$, $m h^c i$, $m h^c w^{84}$; $m h(y) t^{85}$; $m h j^{86}$; ou $s š r w^{87}$ était cultivé en Égypte pendant toute l'époque pharaonique, étant utilisé en tant que plante à fibres⁸⁸. Les textes de l'époque grecque et romaine fournissent de nombreuses informations

⁸³ A. GARDINER, *Egyptian Grammar*, 3^{ème} éd., Oxford 1957, p. 569.

⁸⁴ R.O. FAULKNER, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, 4^{ème} éd., Oxford 1981, 114.

⁸⁵ L. LESKO, B. SWITALSKI LESKO, *A Dictionary...*, t. I, Berkeley 1982, pp. 233-234.

⁸⁶ A. ERMAN, H. GRAPOW, *Wörterbuch ...*, t. II, 121, 4-5.

⁸⁷ R.O. FAULKNER, *A Concise Dictionary...*, 248; A. ERMAN, H. GRAPOW, *Wörterbuch...*, t. IV, 295, 12-13; L. LESKO, B. SWITALSKI LESKO, *A Dictionary...*, t. III, 1987, p. 101.

⁸⁸ R. GERMER, *op. cit.*, (note 9), pp. 100-101.

sur la culture et les façons d'employer le lin justement en tant que plante à fibres⁸⁹; il faut supposer que c'était la seule manière répandue d'utiliser cette plante dans l'Égypte antique.

Nous possédons une liste, rédigée en 114 av. J.-C., des membres d'une corporation, de leurs engagements financiers et de différentes marchandises qui devaient être achetées pour les besoins de la corporation (*P. Tebt.* III 894). Parmi les marchandises figure entre autres ἐπέλ(λ)υχνον (fr. 7, l. 5). Certains chercheurs identifient ce mot avec ἐπελλύχνιον⁹⁰. Si l'on admet qu'il s'agit du même mot, reste la question de savoir s'il désigne, dans le document en question, la même sorte d'huile que *P. Rev.* appelle ἐπελλύχνιον, ou s'il désigne l'huile de lampe en général. Prenant en considération l'absence, en dehors de *P. Rev.*, d'autres informations sur la production de l'huile de lin — de cette plante tellement répandue en Égypte — nous pensons que le terme ἐπέλ(λ)υχνον, apparaissant presque 150 ans après la rédaction de *P. Rev.*, ne se réfère pas spécialement à l'huile de lin, mais signifie tout simplement "huile de lampe", sans préciser la sorte, qui d'ailleurs était connue du consommateur de l'époque.

κίκι

Κίκι, l'huile extraite des graines de ricin — appelé κίκι ou κροτών (*Ricinus communis*) — comptait parmi les huiles utilisées volontiers pour l'éclairage, au moins à l'époque ptolémaïque. Cette plante était connue en Égypte depuis la période prédynastique, aux temps de pharaons elle s'appelait *dgm* ou *k3k3*⁹¹, et l'huile qu'on en produisait s'appelait

⁸⁹ Cf. M. SCHNEBEL, *op. cit.* (note 1), s. 204; E. WIPSYZKA, *L'industrie textile dans l'Égypte romaine*, Wrocław - Warszawa - Kraków 1965, pp. 17-26.

⁹⁰ Cf. *P. Tebt.* III (2), p. 318 (index) s.v.; cf. aussi: D.B. SANDY, *The Production ...*, p. 23 qui cite *P. Tebt.* III 894, fr. 7, 5 parmi les papyrus où apparaissent des mots désignant l'huile, à savoir, selon l'auteur, "ἐλλύχνιον (ou ἐπελλύχνιον)", sans signaler qu'à l'endroit cité de *P. Tebt.* III 894 il y a ἐπέλ(λ)υχνον. Par ailleurs, il faut remarquer que la citation dans ce contexte de ἐλλύχνιον est absolument injustifiée. Ce mot, sans aucun doute, signifie "mèche d'une lampe" — cf. *LSJ*, s.v., et *UPZ* II 204 où l'on parle de livraison de l'huile de ricin pour les lampes (l. 3, 4, 5) ainsi que d'ἐλλύχνια (l. 4) — donc de mèches. Cf. aussi d'autres papyrus cités dans PREISIGKE, *Wörterbuch...*, s.v.

⁹¹ Sur l'étymologie du mot grec κίκι (égyptienne *k3k3*) cf. P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1984, s.v.; D.B. SANDY, *Egyptian Terms for Castor*, *Cd'E* 62, 1987, pp. 49-52.

*dgm*⁹². Aux temps ptolémaïques, le ricin était cultivé sur une superficie assez importante. Grâce aux informations contenues dans *P. Rev.*, on sait que les graines de ricin et l'huile qui en était extraite avaient une moindre valeur que les graines et l'huile de sésame⁹³. A l'époque romaine la culture du ricin a été considérablement limitée⁹⁴.

Selon le témoignage d'Hérodote (II, 94) et, plus tard, ceux de Strabon (XVII, 2, 5) et de Pline (*Nat. Hist.* XV, 7), l'huile de ricin était utilisée en Egypte à des fins médicaux et comme un produit de beauté bon marché, mais elle servait surtout à l'éclairage. Des papyrus ptolémaïques le confirment. *P. Cornell*⁹⁵, écrit en 267 av. J.-C. et déjà cité ci-dessus, est le plus ancien document de ce groupe. Il contient une liste des rations journalières de κίκι (l. 3) pour les personnes de la suite d'Apollonios qui l'accompagnaient pendant son voyage en Basse Egypte. A l'exception de deux personnes dont nous avons déjà parlé⁹⁶, tous les membres de l'équipe recevaient régulièrement des rations de l'huile de ricin pour leurs lampes. Le κίκι était fourni entre autres aux personnes qui travaillaient la nuit dans les bureaux de comptes (ll. 4-7 et plus loin), aux scribes (ll. 8-10 et plus loin), aux boulangers (ll. 11, 30-32 et plus loin), aux personnes employées dans un dépôt d'argenterie (ll. 12-13 et plus loin), aux garçons d'écurie (ll. 139-140, 141-142 et plus loin), à un esclave noir qui prenait soin de l'éclairage pour Apollonios⁹⁷ (ll. 44-45, 47-48 et plus loin) et pour l'éclairage du bain (l. 143 et plus loin). Un autre document concernant le même voyage énumère les rations du foin et de blé pour les chevaux d'Amyntas⁹⁸ — chef du personnel d'Apollonios — et les rations de l'huile de ricin pour une lampe dans l'écurie (ἐπι λ[ύ]χρον κίκιος) (*PCZ* IV 59689, 8).

Un autre texte encore a été rédigé treize ans plus tard (*P. Petrie* II 25) — nous en apprenons que Kephalon⁹⁹, cocher d'un nommé Arte-

⁹² D. MEEKS, *op. cit.* (note 35), t. I, 1980, no 77. 4521; t. II, 1981, n° 77. 4521; t. III, 1982, n° 79. 3316, n° 79. 3602, n° 79. 5110; L. LESKO, B. SWITALSKI LESKO, *A Dictionary...* t. IV, 1989, p. 36, 144.

⁹³ Cf. ci-dessus, p. 117.

⁹⁴ D.B. SANDY, *The Production ...*, s. 53.

⁹⁵ Cf. A.E. SAMUEL, *op. cit.* (note 2)

⁹⁶ Cf. ci-dessus, pp. 117-118.

⁹⁷ Cf. M. MOSSAKOWSKA, 'Hélénos — un λαμπεροφόρος noir à la cour d'Apollonios le dioécète', *JJP* 22, 1992, pp. 47-56.

⁹⁸ *Pros. Ptol.* V, 14053; cf. A. ŚWIDEREK, 'A la cour alexandrine d'Apollonios le dioécète. Notes prosographiques', *Eos* 50, 1959/60, pp. 82-84.

⁹⁹ *Pros. Ptol.* V, 13691.

mon¹⁰⁰, a reçu, sur l'ordre de celui-ci, une ration de différents produits pour lui et ses compagnons de voyage. Parmi ces rations figure une certaine quantité de l'huile de ricin pour lampes (ἐπὶ λύχνους κίκιος — col. a, l. 14). L'huile de ricin et les mèches pour les lampes étaient fournies également aux soldats en service, comme nous le voyons, au II^e siècle av. J.-C., dans le cas d'un détachement du stratège de Thébaïde Boethos¹⁰¹. (par ex.: κ[ί]κιος κο(τύκας) δ' ἐλλύχνια — UPZ II 204, 4).

A l'époque romaine, les documents ne mentionnent l'huile de ricin que sporadiquement. Comme nous l'avons déjà suggéré, on ne peut pas exclure que l'huile de ricin ait été appelée ἔλαιον, surtout dans les textes concernant l'utilisation d'ἔλαιον pour les lampes.

Parmi les papyrus contenant des informations sur les huiles d'éclairage, on cite aussi *P. Oxy.* Hels. 33. Aux lignes 3, 19 et 25 nous trouvons l'abréviation λυχν() que l'éditeur — J. Kaimio — résout en λυχν(ἔλαιον). Il ne nous semble pas que cette proposition soit correcte: ce serait le seul papyrus où l'huile de lampe soit désignée de cette manière. S'il faut — selon une l'opinion de l'éditeur (commentaire à la l. 3) — écarté la solution λύχν(ος), on pourrait peut-être lire λύχν(ων) et sous-entendre καύσεως: il s'agirait donc les frais de "l'allumage des lampes".

La présentation des témoignages papyrologiques ne peut naturellement donner qu'une idée approximative de l'étendue l'utilisation réelle de ce produit pour l'éclairage. Il faut entre autres prendre en considération que dans le cas de nombreux textes où il est question des livraisons considérables de l'huile à tel ou tel destinataire et où l'utilisation de l'huile n'est pas précisée, on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'au moins une partie d'huile pouvait être destinée justement à l'éclairage¹⁰².

En outre, le caractère fragmentaire, incomplet et fortuit de la documentation, ne permet pas de répondre à la question de savoir si et dans quelle mesure le choix du type de l'huile correspondait à la situation financière des acheteurs de "l'huile de lampe".

¹⁰⁰ *Pros. Ptol.* I, 1469.

¹⁰¹ *Pros. Ptol.* I, 188.

¹⁰² Cf. *P. Med.* II 27, 45 (158 av. J.-C.); *SB VII* 9348, 7, 16 (169-170 ap. J.-C.); *P. Mich.* XI 619, col. I. 4 (182 ap. J.-C.); *P. Ryl.* IV 627, 69, 90 (début du IV^e s. ap. J.-C.); *P. Baden* IV 54, 6, 8 (Ve s. ap. J.-C.).

Il y aurait aussi une autre question à discuter: nous savons qu'à l'époque pharaonique, on utilisait pour l'éclairage non seulement l'huile mais aussi des graisses d'animal¹⁰³. L'utilisation des graisses animales solidifiées dans les lampes fermées du type hellénistico-romain est, pour des raisons techniques, peu vraisemblable (ce type de lampe avait une petite ouverture pour verser le combustible), mais on sait aussi qu'aux époques ptolémaïque, romaine et byzantine, les habitants de l'Égypte utilisaient encore — plus ou moins fréquemment, et surtout dans les régions éloignées des centres de la culture grecque — différentes sortes de lampes du type ouvert connues depuis des millénaires dans la Vallée du Nil¹⁰⁴. Les papyrus ne fournissent aucune information directe à ce sujet, mais un papyrus du VI^e siècle cité ci-dessus, le *P. Sorb.* 62, où il est question d'un ἔλαιον χυτόν (“huile liquide”) qui doit servir “pour la lampe”, peut suggérer qu'on utilisait pour l'éclairage non seulement l'huile “liquide”, mais aussi un ἔλαιον solide, peut-être le suif — cette éventualité doit être prise en considération lorsqu'on s'interroge sur l'étendue de l'utilisation de l'huile pour l'éclairage.

Malgré toutes ces réserves et tout ces doutes, on peut, grâce aux papyrus, établir assez bien quels étaient les types d'huile utilisés pour l'éclairage, bien que — surtout aux époques romaine et byzantine — tout en disposant d'une image générale des possibilités — nous sachions rarement de quel type d'huile il est question dans tel ou tel texte. Peut-être une analyse en laboratoire d'échantillons de lampes, de mèches et de traces d'huile sur les murs, pris dans différentes fouilles archéologiques, pourrait-elle permettre détablir d'une manière plus précise les types d'huile utilisés pour l'éclairage par les habitants de l'Égypte.

[Warszawa]

Maria MOSSAKOWSKA

¹⁰³ P. ex. P. POSENER-KRIÉGER, J.L. DE CENIVAL, *Hieratic Papyri in the British Museum*, 5th Series, *The Abu Sir Papyri*, London 1968, plate XLVII A — Cairo 58063 frame 1, recto, plate XLVII B — Cairo inv. 58063, frame 5; P. POSENER-KRIÉGER, *Les Archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï*, t. II, Cairo 1976, pp. 346, 350-351.

¹⁰⁴ P. ex. R. MOND, O.H. MYERS, *The Bucheum*, London, 1934, t. I: pp. 89, 178; t. III: pl. CXXVII-CXXXIII, CXXXIX-CXL; M. EGLOFF, *Kellia*, t. III: *La poterie copte*, Genève 1977, t. 1, pp. 161-163; t. 2, pl. 34, 85; L.A. SHIER, *Terracotta Lamps from Karanis, Egypt*, Ann Arbor 1978, pp. 2-3; H.G. FISCHER, ‘Lampe’, *Lexicon der Ägyptologie*, t. III, Wiesbaden 1980, col. 913-917.